

Rogny-les-Sept-Écluses

Rogny
tout savoir sur
son
budget (page 2)

Travaux
sur le
Canal
dès janvier
(page 14)

Remise en état
des
cloches de
l'**église** (page 13)

Une **sextuple**
naissance à
Rogny ! (page 9)



Piscine couverte
intercommunale (page 11)

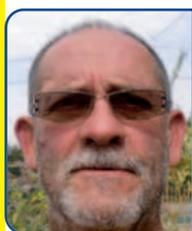


2018
Bulletin
municipal



Ça bouge dans les
associations !
(page 22)

Trombinoscope des élus



Gérard FOUCHER, le Maire

Toutes les commissions



Claude SAMYN, 1^{er} Adjoint

Commissions : Agriculture - Appel d'offres - Aménagements, urbanisme, travaux et PLU - Tourisme, patrimoine et camping - Finances, impôts - Chemins et voiries - Transports - Maison de retraite de Bourron - Syndicat maison de retraite Gandrille Saint-Sauveur - Syndicat d'électrification - CLECT - Syndicat des Eaux de Puisaye - Conseil communautaire - Agenda accessibilité - Petite cité de caractère



Jacqueline HENRIAT, 3^e Adjointe

Commissions : CCAS - Aménagements, urbanisme, travaux et PLU - Finances - Liste électorale - Impôts - Chemins et voiries - Appel d'offres - Agenda accessibilité



Marie-Carmen GAUDIN, Conseillère

Commissions : Appel d'offres - CCAS - Aménagements, urbanisme, travaux et PLU - Tourisme, patrimoine et camping - Embellissement, aménagement - Finances - Agenda accessibilité - Petite cité de caractère



Michel FONTENOY, Conseiller

Commissions : Aménagements, urbanisme, travaux et PLU - Finances - Liste électorale - Impôts - Chemins et voiries - Transports - Syndicat des eaux de Puisaye-Forterre - SPANC - Sports et formations intercommunales - Agenda accessibilité - La Défense - Appel d'offres



Alexandre LOISEAU, Conseiller

Commissions : Tourisme, patrimoine et camping - Fêtes et cérémonies - Scolaire - Jeunesse et sports - Liste électorale - Petite cité de caractère



Frédéric KELLER, Conseiller

Commissions : Agriculture - Tourisme, patrimoine et camping - Fêtes et cérémonies - Embellissement, aménagement - Scolaire - Jeunesse et sports - Petite cité de caractère



Gérard SEMENCE, Conseiller

Commissions : Appel d'offres - Aménagements, urbanisme, travaux et PLU - Tourisme, patrimoine et camping - Embellissement, aménagement - Chemins et voiries - Petite cité de caractère - Représentant des associations ; Impôts intercommunaux - Agenda accessibilité



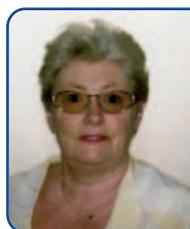
Roxane BORNAT, Conseillère

Commissions : CCAS - Scolaire



Patrick ALAGUILLAUME, Conseiller

Commissions : Fêtes et cérémonies - Embellissement, aménagement - Scolaire - Jeunesse et sports - Chemins et voiries



Françoise FOURNIER, Conseillère

Commissions : CCAS - Tourisme, patrimoine et camping - Embellissement, aménagement - Maison de retraite de Bourron - Syndicat Maison de retraite de Gandrille - Agenda accessibilité - Petite cité de caractère



Baptiste DARCY, Conseiller

Commissions : Fêtes et cérémonies - Jeunesse et sports - Petite cité de caractère



Josiane CHARENTON, Conseillère

Commissions : Appel d'offres - Aménagements, urbanisme, travaux et PLU - Finances - Liste électorale - Impôts - Syndicat des eaux de Puisaye-Forterre - Agenda accessibilité - Petite cité de caractère

Font également partie des commissions suivantes :

- **CCAS** : Nicole PETIT, Françoise CHAUVIER, Isabelle BELLOT, Gérard NEYENS, Nicole SOULARD, Jeanne HENRIAT.
- **Impôts** : Christiane LESAGE, Daniel PIROU, Brigitte BOEL, Jean MEYER, Jean-Jacques POITOU, Jean D'HARCOURT, Bruno PONCET, François LALU.
- **Commission impôts intercommunale** : Daniel PIROU.

Les employés communaux



De gauche à droite : Jacky, Romain, Katia, Florence, Denis, Hélène, Sabrina, Judicaël, Marie-Christine.



2017,

Une année importante pour nous puisque nous sommes regroupés depuis janvier en une grande Communauté de Communes qui comprend 64 communes et 92 délégués. Je pense que ce regroupement est une chance pour notre territoire.

L'aménagement du site des sept écluses est maintenant terminé, et depuis sa réouverture, nous avons comptabilisé environ 13 300 personnes. L'ensemble est très réussi et l'éclairage contribue largement à la mise en valeur du Monument.

Une réflexion est lancée avec l'aide de la Communauté de Communes afin que nos visiteurs aient envie d'aller plus loin dans le village et ne restent pas uniquement sur le site.

Un accord cadre a été signé entre VNF et la Communauté de Communes afin de créer un itinéraire vert depuis Briare jusqu'à Moutiers, en suivant le réseau d'alimentation du canal, itinéraire qui passerait par Rogny les Sept Ecluses et le Lac du Bourdon.

La véloroute Scandibérique qui emprunte le Canal de Briare fait l'objet de toute notre attention. Les travaux sur notre territoire ne pourront se faire qu'avec l'aide financière du Conseil Départemental de l'Yonne. Nous sommes appuyés sur ce dossier par le Président de la Communauté de Communes, Jean Philippe SAULNIER-ARRIGHI et notre Conseillère Départementale Isabelle FROMENT-MEURICE et je les en remercie.

Après le tourisme fluvial et les camping-cars, avec ces projets, nous pourrions compter sur la venue des randonneurs et des cyclotouristes.

2018,

D'importants projets sont lancés et devront se réaliser dans les prochains mois :

- Rénovation du bâtiment scolaire, pour les économies d'énergie, l'accessibilité, la sécurité et le bien-être de nos enfants.
- Réhabilitation de la station d'épuration. 2 projets nous ont été proposés par le Maître d'œuvre.
- Réaménagement de l'agence postale avec, nous l'espérons une aide financière de La Poste.
- Remplacement de l'éclairage énergivore par de l'éclairage leds rue Léon Jaupitre.

Nous espérons que tous ces efforts amélioreront votre quotidien.

Notre village a obtenu, au concours départemental de fleurissement, le 1^{er} prix des villes et villages de France, dans la catégorie de 501 à 1 000 habitants. Nous avons déjà obtenu ce prix en 2015 et un prix d'encouragement en 2016. Notre camping a obtenu le 4^e prix. Cette récompense, nous la devons à nos employés municipaux qui entretiennent le patrimoine communal et je les en remercie.

Je remercie aussi toutes celles et tous ceux qui prennent de leur temps et de l'énergie pour que Rogny les Sept Ecluses soit un village vivant et que sa renommée dépasse nos limites communales. Je n'oublie pas non plus les élus et le personnel municipal dans son ensemble, tous concourant à la bonne marche de notre collectivité.

Je souhaite pleine réussite à nos chefs d'entreprises, à nos artisans et commerçants, à nos agriculteurs.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé et vœux de paix pour l'année 2018.

Bonne année à tous.

Finances communales 2017

2

BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	942 472,00 €	942 472,00 €
Investissement	705 506,00 €	705 506,00 €
Excédent global de clôture 2016 : 212 218,00 euros		

BUDGET CCAS

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	6 060,00 €	6 060,00 €
Investissement	37,00 €	37,00 €
Excédent global de clôture 2016 : 2 261,00 euros		

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLAVERIE

	DEPENSES	RECETTES
Coût de la réalisation	405 318,00 €	405 318,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	106 880,00 €	106 880,00 €
Investissement	206 051,00 €	206 051,00 €
Excédent global de clôture 2016 : 33 895,00 euros		

TAUX D'IMPOSITION 2017

Taxe d'habitation	8,92 %
Taxe Foncier Bâti	16,87 %
Taxe Foncier Non Bâti	43,14 %

Dépenses réalisées par la commune en 2017 :

SUBVENTIONS

Etablissements scolaires Yonne et Loiret	2 910,00 €
Associations rognycloises	950,00 €
Associations extérieures	1 000,00 €

ENTRETIEN COMMUNAL

Voiture électrique	16 261,00 €
Débroussaileuse	1 480,00 €
Taille-haies	1 310,00 €
Perceuse-visseuse	245,00 €
Souffleur à feuilles	699,00 €
Tronçonneuse	1 465,00 €
Remorque routière d'arrosage	6 504,00 €

ECOLE

Fournitures scolaires	3 257,78 €
Consommation eau	233,72 €
Electricité	1 000,00 €
Téléphone / Internet	896,08 €
Entretien des bâtiments / petits matériels	1 152,00 €
Location copieur et ordinateurs + maintenance	3 000,93 €
Nettoyage des vitres	250,00 €
Activité piscine St Maurice sur Aveyron	640,60 €
Transport activité piscine	759,97 €
Passage en 6 ^e (calculatrices)	239,60 €
Jouets de Noël	1 406,88 €

CAMPING

Haies séparatives	8 880,00 €
Abri de jardin	378,00 €
Petit électroménager	274,72 €
Extincteurs	612,00 €
Revêtement sols des Tentes Treck	195,53 €

FLEURISSEMENT

Flours et plantations	4 051,75 €
-----------------------	------------

DIVERS

Consolidation Quai des Lancières	927,54 €
Travaux de dissimulation des réseaux Quai des Lancières	2 786,75 €
Installation du traitement au chlorure ferrique Quai Sully	4 683,60 €
Panneaux signalétiques	1 155,60 €
Tables de pique-nique	698,40 €
Renouvellement de la licence du logiciel mairie	3 346,80 €
Machine à relier les registres	989,18 €
Programme voirie + travaux employés	58 309,25 €
Création d'un trottoir pont du Moulin	1 656,60 €
Paniers de dégrillage pour pompe de relevage	1 957,20 €
Extension du réseau assainissement rue G. de Coligny	2 994,00 €
Remplacement du chauffe-eau d'un logement communal	2 293,24 €
Travaux aux logements communaux	9 715,42 €
Travaux sur les cloches de l'église	11 556,00 €

DIVERS CONTRATS

Balayage : ent. SONOBA	3 174,36 €
Curage du réseau : ent. SGA MEYER	4 626,49 €
Service commun urbanisme	3 791,50 €
Entretien éclairage public / pose et dépose décors lumineux	7 656,39 €
APAVE	1 759,56 €
Maintenance extincteurs	1239,22 €
Epanchage des boues	859,20 €
Maintenance du matériel informatique	1 376,99 €
Abonnement annuel au Wifi de la borne de recharge électrique	492,00 €
Adhésion à la plateforme des Marchés Publics	498,00 €
Location de matériel (copieur, téléphone, machine à affranchir)	3 450,00 €

La Mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
- Un samedi sur deux : les jours d'ouverture sont affichés à la mairie et sur notre site internet.
- Permanence du Maire et de ses Adjointes : sur rendez-vous.
1, rue de la Grande Montagne
89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES
Tél : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91
Site : www.rogny-les-7-ecluses.com
Service administratif : mairie.rogny@orange.fr

L'équipe communale :

- Secrétaire de mairie : **Sabrina CHARENTON**
- Secrétaire d'accueil : **Hélène HUGUET**
- Agent tourisme : **Florence SEIGNEUR**
- Restauration scolaire et garderie : **Katia VERON**
- Agent d'entretien des salles communales, mairie et école : **Katia VERON** et **Marie-Christine ANQUETIL**
- Agent d'entretien voirie et espaces verts : **Jacky GRENOT**, **Denis PETIT**, **Judicaël CLOISEAU** et **Romain FONTAINE-GUENEL**
- Agent postal : **Marie-Christine ANQUETIL** et **Hélène HUGUET** en remplacement

Tickets de cantine :

Nous rappelons aux parents d'élèves que les repas étant commandés une semaine à l'avance à la maison de retraite de Champcevais, il vous est demandé de vous présenter en Mairie pour acheter vos tickets pour le mois suivant, impérativement avant le dernier MARDI du mois en cours. Possibilité d'acheter, pour ceux qui le souhaitent, deux mois consécutifs.

Nous rappelons également qu'en cas d'absence de vos enfants à la cantine scolaire, pour cause de maladie, les repas ne seront pas décomptés sous réserve de présentation d'un certificat médical.

Les certificats médicaux sont à transmettre en MAIRIE et non à l'école.

Merci de votre compréhension.

Mutuelle Santé Cœur de Puisaye :

Comment adhérer ?

Des dépliants et bulletins d'adhésions sont disponibles en mairies et chez les professionnels de santé.

Le site internet de l'association : santecoeurdepuisaye.org permet également de se renseigner et de souscrire à la mutuelle, ainsi que le service d'appel téléphonique dédié au **03 86 45 60 50**.

Immobilier - Terrains viabilisés

A vendre dans lotissement communal :

13 lots viabilisés pour une surface comprise entre 770 et 1029 m². Prix : 24 € TTC le m².

CCAS :

Pour la rédaction de vos courriers, dossiers ou pour toute demande personnelle, une permanence le matin du lundi au jeudi est assurée par Jacqueline HENRIAT sur rendez-vous. Autres dates sur rendez-vous au **03 86 74 51 78** au secrétariat de Mairie.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) :

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez. Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. L'ANAH peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %.

A la DDT Auxerre - BP79 - 3, rue Monge - 89011 AUXERRE.
Tél : 03 86 48 41 00 / ddt-anah@yonne.gouv.fr

Balayage des rues 2017 :

08/01 - 09/04 - 04/06 - 06/08 - 01/10 - 26/11.

Le balayage des rues entraîne un coût pour la commune (voir page 2), donc afin que cette prestation soit réalisée dans les meilleures conditions, nous vous rappelons d'enlever vos véhicules la veille du passage.



Navette gratuite pour accueil de loisirs :

La Communauté de Communes de Puisaye Forterre propose un service de navette gratuite pour se rendre au Centre de Loisirs ANIMARE à Saint-Fargeau (les mercredis et vacances scolaires).

Un arrêt pourrait être possible à Rogny Les Sept Ecluses, sous réserve d'un nombre d'enfants suffisant inscrit au départ de Rogny. Afin que ce service de transport puisse voir le jour, la municipalité compte sur la participation du plus grand nombre d'entre vous.

Texte démarchage :

Avec la nouvelle année arrivent les traditionnelles ventes de calendriers. Cette période est l'occasion pour les démarcheurs frauduleux de profiter de la générosité des habitants.

La Mairie souhaite donc attirer la vigilance des Rognycois qui peuvent être démarchés par des personnes mal intentionnées se faisant passer pour des agents municipaux, éboueurs, facteurs... afin de leur vendre des calendriers.

Il en va de même pour certaines offres de services (faux ramoneurs de cheminées et mise en accessibilité de votre établissement par exemple).

Quelques mesures simples de prudence peuvent être appliquées par chacun en cas de doute :

- Demandez aux personnes se présentant leur carte professionnelle ;

- Ne laissez personne entrer au sein de votre domicile.

En cas de doute, nous vous remercions de signaler l'incident à la mairie au **03 86 74 51 78** ou en composant le **17**.



BLENEAU AUTOMOBILES

Christophe et Nathalie DAMIENS



Tél. 03 86 74 93 17

VÉHICULES NEUFS & OCCASION
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
CARROSSERIE • PEINTURE
MÉCANIQUE • DÉPANNAGE
POSE DE LETTRES ADHÉSIVES

18, avenue Paul Bert - 89220 BLENEAU

Horaires de cars Paris-Rogny-Paris

Départ de Paris - Place d'Italie :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : **16h00**.....Arrivée à Rogny : **18h37**
 Samedi : **10h15**.....Arrivée à Rogny : **12h03**

Départ de Rogny - Arrêt de bus rue André Henriat :

Lundi, jeudi, vendredi : **8h47**.....Arrivée à Paris : **11h10**
 Mercredi : **13h38**.....Arrivée à Paris : **15h30**
 Samedi : **7h22**.....Arrivée à Paris : **9h30**
 Dimanche : **17h35**.....Arrivée à Paris : **20h00**

Modification éventuelle les jours fériés.

Etre présent 10 minutes à l'avance.

Demander la liste complète des horaires Saint-Fargeau-Paris à l'Office de Tourisme.

NOUVEAU : La réservation est obligatoire, en indiquant son nom et son numéro de téléphone.



Tarifs municipaux :

Espace culturel :

Habitants de la commune :

- 200 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 300 € pour deux jours (le week-end)

Personnes extérieures à la commune :

- 300 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 450 € pour deux jours (le week-end)
- + 50 € par jour supplémentaire pour tous.

Cautionnement demandé :

- 500 €

Associations locales :

- Gratuit

Pour toute location, y compris les associations locales, du 15/10 au 15/04 (période hivernale), une participation de 50 € sera demandée pour le chauffage.

Cantine :

- 3,60 €/repas

Garderie périscolaire :

- 1,00 € le matin
- 1,00 € le soir

Tarifs Concessions Cimetière :

- Temporaire (15 ans) : 60 €
- Trentenaire : 165 €
- Cinquantenaire : 275 €

Tarifs Columbarium et caves urnes :

- 15 ans : 450 €
- 30 ans : 705 €
- 50 ans : 1 305 €
- Jardin du souvenir : gratuit

Destruction des nids :

Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.



Retrouvez toutes nos actualités administratives, culturelles, associatives, vos petites annonces sur notre site internet : www.rogny-les-7-ecluses.com



facebook

Existence d'une Page Facebook pour encore **plus de contacts avec Vous !**

O' REFLEX BIEN-ETRE
 Sabine Bonnier
 REFLEXOLOGUE PLANTAIRE
 CONSEILLER FLEURS DE BACH
 Membre de la Fédération Française des Réflexologues
 13, chemin de la Chasserelle - 89220 BLENEAU
06 43 75 03 20 www.oreflexbienetre.com
 Sur RDV uniquement sabine.reflexo@gmail.com

INFOS PRATIQUES

Recyclage : de nouvelles consignes de tri

Du nouveau pour les plastiques

Jusqu'à maintenant, il était possible de déposer les cartons, les boîtes métalliques et les bouteilles et flacons en plastique dans les colonnes à emballages.

Désormais, vous pouvez déposer de nouveaux emballages ménagers en plastique rigide :

- les pots en plastique : pot de yaourt, pot de crème, de fromage blanc, de dessert, pots de fleurs,

- les barquettes en plastique : barquette de beurre, de charcuterie, de poisson, de fromage, de fruits et légumes, barquette de gâteaux, de pâtes fraîches, de viande...

- les boîtes en plastique : boîte de confiserie, de glace et sorbet, d'œufs...

- les blisters en plastique : blisters d'ampoules, de piles, de jouets...

- Les sacs et films en plastique : sacs de caisse, films d'emballage, papier bulle...



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE - EMBALLAGES EN METAL, EN CARTON - BRIQUES.

+ NOUVEAUX



LES POTS, BARQUETTES, SACS ET FILMS EN PLASTIQUE.



LES BOUTEILLES ET POTS EN VERRE.



LES PAPIERS.



Jours fériés 2018

Il n'y a pas de collecte des ordures ménagères et des biodéchets les jours fériés et la tournée du jour férié et des jours suivants de la semaine est décalée d'un jour, jusqu'au samedi.

ATTENTION : exceptionnellement : PAS DE RATRAPAGE la semaine du 8 mai

Jours fériés	Jour de l'an (1 ^{er} janvier)	Pâques (02 avril)	Fête du travail (1 ^{er} mai)	Victoire 1945 (8 mai)	Ascension (10 mai)	Pentecôte (21 mai)	Assomption (15 août)	Toussaint (1 ^{er} novembre)	Noël (25 décembre)
Jour de collecte	Samedi 06 janvier	Samedi 07 avril	Samedi 05 mai	Pas de rattrapage	Pas de rattrapage	Samedi 26 mai	Samedi 18 août	Samedi 03 novembre	Samedi 29 décembre

*Des containers sont mis à disposition pour les résidents secondaires.
S'adresser en mairie.*

démarches administratives

7

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Acte de naissance (validité 3 mois)	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de mariage (validité 3 mois)	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date de mariage, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de décès (validité 3 mois)	Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt	Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de résidence	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants pour remplir une demande de duplicata en mairie	Gratuit	
Carte grise	Via internet www.ants.gouv.fr	Ancienne carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile, contrôle technique (si véhicule d'occasion), formulaire de demande de certificat Uniquement en dématérialisation	Montant selon l'année et la puissance du véhicule 6,50 € de frais de dossier inclus dans le prix	Paiement en ligne possible. Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public. Gratuit si changement de domicile (pour les nouveaux modèles), pour les anciens modèles : 2,50 €
Permis de conduire, perte et vol	Vol : la déclaration de vol se fait à la gendarmerie Perte : la déclaration se fait directement à la Préfecture. En revanche, pour le reste, le dossier peut-être fait à la mairie du domicile ou directement en Préfecture	- 2 photos d'identité récentes et identiques - 1 justificatif de domicile - 1 photocopie du permis de conduire - en cas de perte ou vol : photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol. - Formulaire complété et signé pour le renouvellement du permis. Enveloppe max 50 g		
Carte nationale d'identité (validité 15 ans pour les cartes délivrées à partir du 02/01/2004 pour les majeurs ; pour les mineurs : validité 10 ans.)	Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous Présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature	- 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs) - en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce - en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie) Possibilité de pré-remplir le formulaire de demande via le site www.ants.gouv.fr	Gratuit	La carte d'identité est gratuite ; cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée au dossier
Passeport (validité 10 ans)	Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous			
Dossier de mariage	Mairie du domicile	Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance et pièce d'identité des 2 conjoints + pièces d'identité des témoins et justificatif de domicile des futurs époux	Gratuit	
• Carte d'électeur • Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile Jusqu'au 31 décembre de l'année en cours	- Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF) - Ancienne carte électorale	Gratuit	Avoir 18 ans et être de nationalité française
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex	Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger	Gratuit	Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'État Civil avec carte d'identité	Gratuit	Présence obligatoire
• Titre de séjour • Naturalisation	Directement en Préfecture Internet Plateforme Régionale de Dijon depuis le 01/10/15			http://89.accueil-etrangers.gouv.fr
Attestation d'Accueil	Mairie du domicile	Formulaire à remplir	30 € en timbres fiscaux	
Certificat d'hérédité	Notaire			

démarches administratives

8

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
PACS	Mairie du domicile	Convention de pacs, déclaration conjointe de conclusion de pacs (Cerfa 15428*01 ou Cerfa 15725*02), attestation de résidence commune, attestation de non-lien de parenté, copie de la CNI ou passeport ou permis de conduire, copie intégrale de l'acte de naissance. En cas de divorce, copie du livret de famille avec mention du divorce	Gratuit	A partir du 1 ^{er} novembre 2017 Présence des 2 personnes obligatoire pour l'enregistrement du Pacs

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie

nouveautés ! 3 infos à retenir

- Depuis le **1^{er} mars 2017**, les cartes d'identité se font à la Maison de Services Au Public à Bléneau (relais le plus proche) ou dans un relais de l'Yonne de votre choix ou directement en Préfecture.
Vous pouvez néanmoins pré-remplir le formulaire de demande de pièce d'identité via le site : www.ants.gouv.fr
- A compter du **1^{er} novembre 2017**, la Mairie ne peut plus faire les dossiers de carte grise. En effet, la Préfecture impose que les dossiers soient enregistrés via le site : www.ants.gouv.fr
L'ensemble des pièces à fournir doivent être dématérialisées (voir liste en page 7).
- A compter du **1^{er} novembre 2017**, le Pacte Civil de Solidarité (PACS) se fait à la Mairie de votre domicile et non plus au Tribunal de Grande Instance. Si vous souhaitez effectuer cette démarche, la liste des pièces à fournir se trouve ci-dessus.

Maison de Services Au Public de Bléneau



Maison de services au Public de Bléneau - Place de la Libération - 89220 BLÉNEAU

03.86.74.82.28 - msapbleneau@orange.fr

• Le social

- Le Conseil Départemental par le biais de Travailleurs Sociaux et de Conseillères en économie sociale et familiale.
- La MSA (Sécurité Sociale Agricole).
- COALLIA : Accompagnement Socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Départemental.
- Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM).

• La santé

- La Protection Maternelle Infantile (PMI).
- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie).

• L'emploi

- La Mission Locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans).
- Pôle Emploi, mise à disposition d'un livret à consulter librement qui répertorie toutes les offres d'emploi sur Bléneau et 30 km aux alentours.

• Le logement

- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui conseille et informe les particuliers sur les questions juridiques, financières et fiscales (droit de la location, accession à la propriété, financements immobiliers...).
- L'EIE (Espace Info Energie) qui sensibilise et informe sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans l'habitat (isolation, menuiseries, chauffage, aides financières...).
- Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui aide à définir vos besoins (construction, rénovation...) et à déterminer leur faisabilité (contraintes liées au terrain, dossier permis de construire...).
- Fin 2016, un intervenant dans le domaine du logement va effectuer des permanences dans la commune de Bléneau, il s'agit du PACT de l'Yonne CDHU qui accompagnera les ménages identifiés modestes afin qu'ils puissent bénéficier pendant 3 ans d'un programme particulier, le PIG, Programme d'Intérêt Général qui entend accompagner les ménages dans leurs travaux de rénovation afin de réhabiliter certains logements.

• Le droit

- Le Conciliateur aide les personnes à trouver des solutions dans divers conflits (conflits de voisinage, avec les institutions...).

• Les passeports biométriques et les Cartes Nationales d'Identité

- 112 Passeports Biométriques et 211 Cartes Nationales d'Identité ont été fabriqués en 2017.

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00	Travailleurs Sociaux (9h - 12h)	Accueil
MARDI de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15	ADIL (10h - 12h) - 4 ^e mardi tous les 2 mois	Conciliateur (14h - 16h) - 2 ^e mardi de chaque mois
MERCREDI matin de 8h30 à 12h00	ANPAA : Addictologue - (9h - 12h) 1 semaine sur 2	RAM (14h - 16h30) - Mercredi en semaine paire C.A.U.E (13h30 - 16h30) - 2 ^e mercredi de chaque mois Passeports et CNI uniquement sur rdv le mercredi
JEUDI de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15	P.M.I (9h - 12h) - 3 ^e jeudi du mois	Mission Locale (9h - 16h30) - 1 ^{er} jeudi du mois E.I.E (14h - 16h30) - 2 ^e jeudi du mois COALLIA (9h - 16h30) - 3 ^e ou 4 ^e jeudi du mois
VENDREDI de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00	Accueil	Accueil

Naissance :

4 février : Adélia DARCY
11 mai : Elena GALLOT
18 juillet : Tylann DUSSAULT
19 septembre : Clara BRANTON
20 septembre : Kelsie STEPHANO
21 octobre : Aloïs PETIT
28 octobre : Aaron VEROT



Mariage :

15 juillet : Eulalie GREGOIRE et Alexandre SCHERRIER

PACS :

11 décembre : Julie DENISE GIONNET et Sébastien ROBEAU



Décès :

20 janvier : Denise CARGOUËT
2 avril : Aristide ROT
11 avril : Gérard BEEUWSAERT
27 avril : Catherine CORONA
30 mai : Raymonde CAYLA
7 juin : Roger NOURY
17 juin : Marie-Louise CLAUSEL
26 juin : Yves COSNARD
09 juillet : Raymonde DE BRUSSE
15 août : Raymonde NIVELON
1^{er} novembre : Thomas RAPICAULT
11 décembre : Marie-Louise STEPHANI

Une sextuple naissance à Rogny

En mai notre couple de cygnes présent à Rogny depuis l'automne 2016 a donné naissance à 6 petits cygneaux. Depuis ils ont bien grandi et ne sont plus que cinq.



recensement

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.service-public.fr, de cliquer sur « papiers-citoyenneté » puis sur « recensement, JDC et service national » afin d'accéder à la démarche en ligne « recensement militaire (ou recensement citoyen) », puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient plus simple, rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), ainsi que de la copie du livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur vos smartphones.



IMMOBILIER CATHERINE MANNEVY

89 - BLÉNEAU

*Catherine et Sabine à votre écoute
L'immobilier en Puisaye c'est notre métier !
Agence familiale depuis 1990*

03 86 74 85 97

www.immo-mannevy-en-puisaye.com

contact@immo-mannevy-en-puisaye.com



Concours départemental de fleurissement 2017

Village de Rogny les 7 Ecluses :

1^{er} Prix dans la catégorie « Villes et Villages Fleuris de 501 à 1000 habitants ».

M. Gérard SEMENCE : 2^e Prix dans la catégorie « Ecluses fleuries ».

M. André VEAULIN : 3^e Prix dans la catégorie « Hébergements touristiques fleuris ».

Camping Municipal des Lancières : 4^e Prix dans la catégorie « Fédération départementale de l'Hôtellerie de Plein Air ».

Mme Elisabeth COQUILLAT : Félicitations du Jury dans la catégorie « Commerces fleuris ».

Mme Nicole PETIT : Félicitations du Jury dans la catégorie « Maisons fleuries avec jardins ».



Achat matériel

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les établissements publics ne puissent plus utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1^{er} janvier 2017, en dehors des exceptions prévues par la loi. Restent autorisés, les produits de biocontrôle (c'est-à-dire ceux qui utilisent les mécanismes naturels), les produits qualifiés à faibles risques et ceux utilisables en agriculture biologique.

La commune de Rogny les 7 Ecluses n'échappe pas à la règle. Des nouvelles méthodes d'entretien des espaces verts ont été mises en place et l'acquisition de nouveaux matériels a été nécessaire : citerne d'arrosage, désherbeur thermique...



Concours communal de fleurissement 2017

Catégorie « Façades »

Encouragements : Madame Josiane CHARENTON

Catégorie « Terrasses »

1^{er} prix : Mme Nicole PETIT

2^e prix : Mme Jacqueline HENRIAT

Encouragements : Mme Sabrina CHARENTON

Catégorie « Jardins »

1^{er} prix : Mme et M. Colette et Serge BOULMIER

2^e prix : M. Jean-Marie BISSON

3^e prix : M. Gilbert MOLLE

Encouragements : Mme Christiane SAMYN

Catégorie « Commerces »

1^{er} prix : Bar PMU Le Colombier

Catégorie « Ecluses »

1^{er} prix : M. Gérard SEMENCE

Encouragements : M. Clodomir VIGNET

Catégorie « Hébergements touristiques »

1^{er} prix : Chambres d'hôtes La Crasne



Nous profitons du bulletin municipal pour rappeler que chacun est responsable de l'entretien des trottoirs devant sa propriété !!!

Travaux réalisés par les employés en 2017 :

- Point à temps (réparation de la voirie) : 51 tonnes pour 5 583,12 euros.
- Elagage et divers travaux de tontes et entretien.
- Entretien journalier de la station d'épuration.
- Entretien hebdomadaire des pompes de relevage.
- Tailles des arbres.
- Installation de nouveaux panneaux de signalisation.
- Réfection des traverses de protection du Quai des Lancières.



Travaux réalisés en 2017

par des entreprises extérieures :

- Fin du réaménagement paysager des 7 écluses.
- Eclairage en Leds Quai Sully et Allée des Pinsons.
- Travaux de voirie : Passage du Lac, Route de Breteau et le Rondeau.
- Curage des fossés et arasement du Rondeau au Poney-Club, route de Breteau et rue André Henriat.
- Poursuite de remise aux normes des bâtiments communaux.
- Sonorisation du village.
- Enfouissement des réseaux EDF et France Telecom au Quai des Lancières.
- Installation d'un réverbère au Quai des Lancières.
- Réparation des cloches de l'église.
- Trottoirs Avenue des Tourterelles.
- Raccordement du réseau d'assainissement rue Gaspard de Coligny et rue de la Puisaye.
- Mise en place d'une pompe doseuse et remplacement d'une boîte de branchement sur le réseau d'assainissement.

Travaux et achats projetés en 2018 :

- Enfouissement du réseau électrique aux 7 écluses.
- Réhabilitation de la station d'épuration avec l'achat d'un terrain.
- Eclairage du terrain multisports.
- Travaux concernant le podium de l'île.
- Travaux à l'école suite au diagnostic énergétique et accessibilité.
- Travaux de voirie.
- Chemin piétonnier depuis le camping jusqu'à l'île.
- Travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux.
- Curage de fossés et arasement.
- Eclairage à Leds rues Léon Jaupitre, Gaspard de Coligny et Hugues Cosnier.
- Réfection de trottoirs.
- Pose de protection parking Pont aux Ânes.
- Travaux de sécurisation de la D14 à hauteur des 7 écluses.

Travaux à l'école primaire :

La municipalité va réaliser des travaux de rénovation énergétique, de mise en accessibilité et de sécurisation de l'ensemble du bâtiment scolaire. Ces derniers devraient débuter au printemps pour une réception à la rentrée de septembre 2018, mais la plus grosse partie des travaux sera réalisée dans l'été afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école.

Le montant des travaux, estimé par le maître d'œuvre, est de 280 000.00 € HT. Compte tenu de la somme engagée, la commune va solliciter des aides financières auprès de la Région (contrat de territoire), de l'Europe (FEADER) et de la DETR.

Voirie confiée à l'entreprise Eurovia en 2017 :

- Passage du Lac, route de Breteau, trottoirs de l'avenue des Tourterelles, le Rondeau et le Gaufre.



Etanchéité du Pont rue André Henriat



Des travaux d'étanchéité ont été effectués par le Conseil Départemental sur les deux ponts du Moulin de Cottard. Suite à notre projet de chemin piétonnier, le Conseil Départemental a créé des trottoirs et installé des rambardes. Seul le trottoir entre les deux ponts est à la charge de la commune.

L'aménagement paysager des 7 écluses en 7 dates :

2 novembre 2016 :

Démarrage des travaux de terrassement, décapage et balisage de la zone de chantier.

Fin novembre 2016 : Décapage terminé, les déblais, remblais et mise en forme des talus sont en cours. Les zones de plantations de haie seront végétalisées en andain afin de garantir une épaisseur minimale de terre végétale. Les conditions météo ont retardé le chantier donc une période d'intempérie a été déclarée pour certaines phases des travaux.

19 décembre 2016 : Recapage terminé pour les plantations des arbres et arbustes. L'entreprise chargée des espaces verts nettoie et émiette le sol des fosses de plantation.

Implantation de la ligne des arbres (Acer Opalus) à 7 mètres du bord et du cheminement.

Implantation de la haie champêtre en alignement avec l'axe des arbres du bas du talus supérieur.

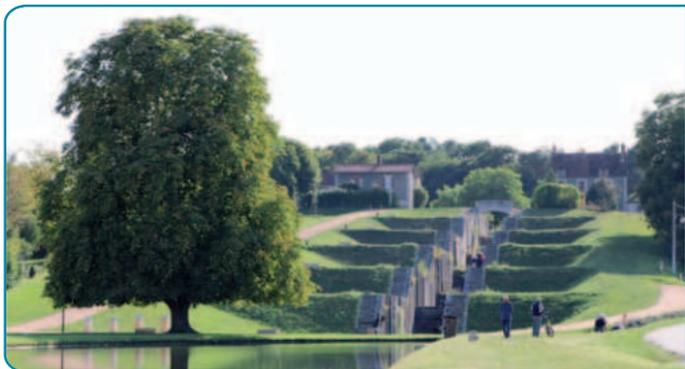
Février 2017 : Plantation des banquettes de Rubus le long de l'ouvrage, en quinconce sur trois rangs. Engazonnement du site avec un mélange de Ray-grass anglais, d'une fétuque rouge traçante et d'une fétuque rouge gazonnante. Cette pelouse écologique présente peu de besoins en eau, peu d'engrais, sans désherbant ainsi que des tontes plus espacées.

Mars 2017 : Fin de la période d'intempérie, mise en œuvre du cheminement piéton en stabilisé renforcé. Mise en place du compteur piéton et du marquage PMR. Eclairage des écluses réalisé.

Avril 2017 : Protection des surfaces engazonnées et roulottage du gazon avant la première tonte. Pose des candélabres.

Juin 2017 : Pose des bancs et des lutrins et réception des travaux.

Nombre de visiteurs depuis l'activation du compteur à piétons le 19 juin 2017 (nombre ne tenant compte que de ceux passants devant le compteur) : 13 300.



Pour information, une borne à médailles sera installée sur le Parking des 7 écluses dès le Printemps 2018, avis aux collectionneurs et/ou autres pour des cadeaux souvenirs !

Remise en état des cloches de l'église :

Des travaux ont été réalisés dans le clocher de notre église. Les cloches ont été tournées d'un quart de tour car des fissures sont apparues à l'endroit où le battant les frappe. A cette occasion, les jougs qui les soutiennent ont été changés et une moise en chêne a été rajoutée afin de stabiliser tout l'ensemble qui bougeait à chaque battement. Enfin le plancher par lequel on accède aux cloches a été réparé.





Travaux VNF prévu dès le 22 janvier 2018 :

Voies Navigables de France modernise son réseau sur la commune de Rogny-les-Sept-écluses en investissant 1 700 000€ pour la réfection du bief de Rogny.

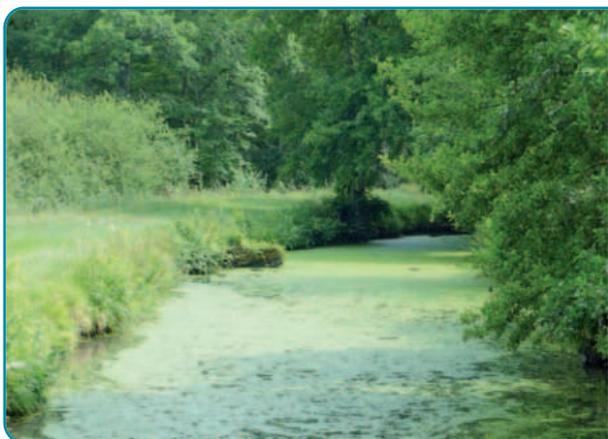
Au cours des dernières années, ce bief présentait des fontis récurrents provoquant des pertes d'eau importantes ainsi que des difficultés d'exploitation sur les écluses de Rogny. La réfection consiste en un cuvelage sur l'intégralité du bief long de 250 m environ.

Les travaux s'effectueront du 22 janvier au 18 mars pour une réouverture à la navigation au 19 mars. Compte tenu des délais restreints, l'entreprise sélectionnée devra travailler avec une amplitude horaire de chantier pouvant aller ponctuellement de 6h du matin à 21h. Une attention sera portée afin de limiter au mieux les nuisances pour les riverains du chantier.

Le Port des Lancières :

En 2017, le Port des Lancières a connu quelques transformations et améliorations afin d'accueillir dans de meilleures conditions les plaisanciers.

Les traverses en bois du quai ont été remplacées par de nouvelles, mieux adaptées à l'amarrage des bateaux. Les réseaux EDF et France Télécom ont été enterrés et un nouveau réverbère est venu prendre sa place devant la capitainerie.



Sentier de randonnée balisé « Les 7 écluses d'Henri IV » :

Ce sentier est disponible sur www.visiorando.com depuis 2016 où vous trouverez la carte et le descriptif. Le 12 octobre 2017, la Fédération Française de Randonnée pédestre a labellisé ce sentier, ce qui a pour but de garantir aux randonneurs ou aux touristes la qualité de l'itinéraire proposé.

Il représente à ce titre une plus-value en matière de promotion et de valorisation de notre territoire.

La Labellisation déclenche une insertion automatique du tracé sur les nouvelles cartes I.G.N. au 1/25000^e, avec la mention PR.

Un logo accompagne la Labellisation et une charte graphique est donc appliquée.

Ce sentier est le premier à être labellisé dans l'Yonne et ceci

grâce au Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Yonne.

Ce label est valable 5 ans, après cette période, la commune devra le représenter à la F.F.R.P. pour qu'il soit de nouveau labellisé.

Gérard DAUDET

10, rue d'Orléans - 89220 BLENEAU - Tél. : 03 86 74 80 93

41, Grande Rue - 89120 CHARNY - Tél. : 03 86 63 60 06 et 06 07 46 52 36

MONUMENTS

FLEURS NATURELLES et ARTIFICIELLES
CHAMBRE FUNÉRAIRE

CAVEAUX sous 24h - TOUTES FORMALITES



POMPES FUNEBRES

développement et animation communale

15

Fête de la Musique : Elle se déroule chaque année en 2 temps :

Le 21 juin, les « Fous Chantants », une quinzaine de chanteurs amateurs, viennent chanter au pied des 7 écluses des chansons connues de tous et toutes. Rendez-vous le 21 juin 2018 !

Le 24 juin sur l'île, l'Ecole de Musique de Puisaye nous proposait un concert d'une heure de musique classique avec leurs ensembles de Clarinettes, suivie d'une animation musicale et dansante avec DJ Animasound 89 et l'embrasement du feu de Saint Jean organisé par le Comité des Fêtes à 22h30.

La restauration était assurée par l'association La Tanche de Rogny.

Très bonne ambiance avec plusieurs centaines de personnes sur place. Rendez-vous le 23 juin 2018 !

Yonne Tour Sport le 11 juillet :

Une première venue à Rogny cette année après plusieurs demandes au Conseil Départemental. L'île s'est avérée être un lieu idéal pour l'accueil des structures sportives, des 60 animateurs et des 520 enfants participants. Nous espérons pouvoir renouveler l'animation à Rogny une autre année !



Fête de l'eau les 1^{er} et 2 juillet :

A chaque édition nous devons composer avec la pluie, et nous remercions tous les intervenants pour leur investissement malgré une météo capricieuse.

Un nouveau nom, un nouveau logo et quelques nouvelles activités pour cette année 2017 : l'aquashoot qui malgré la pluie a comptabilisé 59 participants, le rouleau avec 73 participants, le surf mécanique avec 198 participants.

Au total, ce sont plus de 1 100 participants sur les deux jours d'animations (canoë, pédal'eau, poneys, structures gonflables, waterballs, bateaux Mississipi, exposition, ...).

Journées européennes du Patrimoine :

Chaque année la Municipalité expose certaines de ses archives et photographies. Cette année c'était des archives sur les Pompiers de Rogny, le plan cadastral, des projets divers abandonnés, les bulletins municipaux depuis la création jusqu'à nos jours et des photos de classe de Rogny depuis 1940.

Nous remercions ceux qui nous ont aidés en apportant certains de leurs précieux documents. Si vous possédez de vieux documents et de vieilles photographies concernant Rogny, n'hésitez pas à nous les transmettre pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine de septembre 2018.

Etaient exposées également la collection de cartes postales de Gilbert BRAGUE et les photographies de l'atelier photos de Bléneau.



Concert Gospel : La municipalité vous a une nouvelle fois proposé un concert Gospel avec le Gospel Spirit Group le 23 septembre dernier, dans notre église.

Un moment plein de musicalité, d'émotion et de joie partagée pour ce concert qui a rassemblé une soixantaine de spectateurs.

Théâtre : L'atelier théâtre de Bléneau nous a présenté leurs pièces le 27 mai à Rogny, dont certaines étaient interprétées par des ados de Rogny et des alentours, que nous félicitons pour leur talent et encourageons à continuer pour notre plus grand bonheur !

Une nouvelle troupe, celle des « Complices de Sancerre » est venue nous interpréter leur spectacle humoristique « Cœurs à Corps » le 4 novembre. Une belle découverte. Notre troupe habituelle des Saltimbanques de l'Yonne revient nous proposer son spectacle le 25 novembre 2018 ! Nous vous attendons nombreux...

Balade commentée : Le 22 juillet était organisée une randonnée commentée sur la « Botanique locale », encadrée par la commune et animée par Nicolas PELOILLE. Peu de monde à cette première balade botanique, qui sera renouvelée également en 2018.



La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991.

Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, ...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

L'élimination des déchets :

Nous vous rappelons que les feux **sont interdits toute l'année**.

De plus, nous disposons d'un point propreté rue Gaspard de Coligny et nous souhaiterions qu'il reste propre et accueillant.

Le Point propreté situé Quai Sully est exclusivement réservé aux usagers du port et de l'aire de vidange.

Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques.

En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents.

Nous rappelons à chaque usager que le code de la route s'applique également en ville et que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est gênant et dangereux.

Nos amis les bêtes : les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique !

Attention : si vous êtes en possession d'un chien de 1^{er} ou 2^e catégorie vous devez impérativement le déclarer en mairie et être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire après présentation des justificatifs suivant :

- identification,
- assurance,
- vaccination antirabique,
- stérilisation (certificat vétérinaire) pour les chiens de 1^{er} catégorie,
- attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (La loi 2008-582 du 20 juin 2008).

• Relèvent de la 1^{er} catégorie les chiens sans pedigree dits « pit-bulls ou moer-bulls » assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.

• Relèvent de la 2^e catégorie les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).

Avez-vous déjà pensé que... ?

- Si votre chien aboie, il peut déranger le voisinage. Vous êtes susceptible d'avoir une amende de 3^e classe.
- Votre chien en liberté pourrait mordre gravement une personne.
- Les déjections de votre compagnon peuvent occasionner une gêne pour les passants. Pensez à prendre un sac plastique lors de sa promenade quotidienne !

3 distributeurs de sacs sont installés à Rogny.

Le Conciliateur de Justice : Concilier pour reconcilier

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un Conciliateur de Justice. C'est un moyen alternatif, simple, rapide - gratuit - et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable. « L'article 4 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle rend obligatoire, à peine d'irrecevabilité que le juge peut prononcer d'office, la saisine du tribunal d'instance par déclaration au greffe qui n'est pas précédée d'une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice, pour toute demande initiale inférieure à 4 000€ ».

QUI EST LE CONCILIATEUR : C'est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris. Il est impartial, discret, tenu au secret (article 1531 du code de procédure civile, son rôle n'est pas de dire qui a tort et qui a raison. Il n'est pas Juge mais les accords de conciliation peuvent à la demande des parties, être homologués par le Juge.

SES COMPETENCES : Le Conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, ou opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre fournisseur (téléphonie, internet, énergies...) et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, malfaçons des travaux, mutuelles, assurances, banques, etc. Le Conciliateur de Justice ne peut pas intervenir dans les conflits entre vous et l'Administration (Etat ou Collectivité territoriale...), ou concernant l'état civil et la famille (divorce, pension alimentaire, garde d'enfant, ...), ou le droit au travail.

Avant de faire appel au Conciliateur, il est indispensable d'avoir tenté par soi-même de résoudre le différend soit verbalement puis éventuellement par courrier.

Pour me contacter : Par courrier : Hélène MEUNIER

Mairie - 89350 CHAMPIGNELLES

Par courriel : helene.meunier@conciliateurdejustice.fr

Par téléphone : 06 77 43 04 00

Permanences en mairie de BLENEAU : le 2^e mardi de chaque mois de 14 à 16 heures.

Nous vous rappelons que l'obligation d'entretien incombe à tout propriétaire d'un terrain situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 m de ces mêmes habitations et cela pour des motifs d'environnement (art. L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales).

MENUISERIE POUPELARD
SARL

Bois • Alu • Pvc
Ébénisterie
Cuisines - Escaliers
Volets roulants - Stores

PA Des Vallées - Rue de la Ferronnerie 89220 BLÉNEAU
menuiserie.poupelard@yahoo.fr

Tél. 03 86 74 80 79



ASSAD DU CANTON DE BLENEAU Association de Soins et de Services à Domicile



Nous avons le plaisir de vous informer que notre Association intervient déjà dans votre commune et que nous œuvrons activement pour le bien-être de nos adhérents.

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous accordez à notre travail et à notre savoir-faire.

Notre association se porte bien et l'activité des différents services se développe.

Notre équipe reste à votre disposition pour répondre à vos besoins, aussi n'hésitez pas à nous contacter.

Les services de l'Association :

L'Association gère des **services de proximité de maintien à domicile** pour toutes personnes qui en ressentent le besoin, **bénéficiant ou non d'une prise en charge** : personnes âgées, personnes handicapées, personnes en activité ou non, ou encore jeunes enfants.

Nos interventions peuvent être régulières ou temporaires.



• Service Prestataire d'Aide à domicile et Service Mandataire :



L'Association a fait l'objet d'un agrément du Conseil Départemental de l'Yonne.

Par ce biais, l'Association met à votre disposition du personnel qualifié, intervenant à votre domicile, pour vous assister dans les tâches qui vous sont pénibles ou que vous ne souhaitez plus réaliser, tels que le ménage, le repassage, les courses ou encore la préparation des repas. Nous pouvons également vous aider pour votre hygiène corporelle élémentaire, et/ou vous accompagner dans d'autres tâches quotidiennes.

• Service de Soins à domicile - SSIAD :

L'Association dispense des soins d'hygiène, de nursing, de prévention au domicile des personnes âgées et personnes handicapées. Ces soins sont effectués par des aides soignantes ou aides médico-psychologiques. Des infirmières libérales effectuent des soins suivant les prescriptions de votre médecin traitant.



• Accueil de Jour Itinérant :

Ce service peut accueillir 10 patients par jour présentant des maladies de la mémoire, maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Actuellement 3 sites sont fonctionnels (Bléneau, Charny et Champignelles).



L'Accueil de Jour Itinérant permet :

- de recréer un lien social,
- d'accompagner, les patients à travers des activités thérapeutiques, retardant ainsi une admission en structure pour personnes âgées, de favoriser l'éducation au répit des aidants familiaux.

ASSAD DU CANTON DE BLENEAU

9 bis, rue du stade - 89220 BLENEAU

Tél : 03 86 74 92 80 - Fax : 03 86 74 97 55

E-mail : una.assad.bleneau@outlook.fr

Site : www.unayonne.net

Sarl LES TAXIS HURIÉ

Transport de
malades assis



Place de
stationnement
n° 1 à Rogny
les 7 Ecluses

26, rue des Baudons - 89350 CHAMPIGNELLES

Tél. : 03 86 45 13 08 - Fax : 09 71 70 27 82 - mail : taxis.hurie@wanadoo.fr

TOURISME FLUVIAL DU CENTRE

Encore une Fête de l'Eau réussie.

Les portes étaient grandes ouvertes le 02/07 pour la Fête de l'Eau ! Un jeu concours doté de nombreux lots parmi lesquels un week-end fluvial a été organisé pour l'occasion. **Les gagnants de la croisière sont M. et Mme Jean MEYER**



La saison fluviale de la base de Rogny a été perturbée par la pénurie de personnel qualifié et une partie des croisières ont dû être transférées sur la base de Plagny.

Une nouvelle équipe est en cours de recrutement pour la base de Rogny qui reprendra ses activités prochainement.

La fréquentation du Port est en progression, les plaisanciers de passage ont apprécié la borne wifi

installée au Quai Sully par la mairie et la quiétude de notre village.

L'hivernage des bateaux se fera sur la base Nivernaise et le dernier bateau a été convoyé en octobre sous un beau soleil.

Les **visiteurs de la Bourgogne venus de tous pays** ont découvert notre belle région et notre cher village, nous les attendons avec plaisir pour une belle année 2018.

M.C. GAUDIN



CAMPING

Une saison correcte au camping avec une légère augmentation des arrivées et nuitées cet été, et une forte augmentation du taux d'occupation grâce à l'arrivée de plusieurs caravanes en garage mort.

Les mobiles homes ont bien fonctionné, mais les tentes Treck un peu moins que l'année passée.

Le chiffre d'affaire connaît une hausse de 10% par rapport à 2016.

Notre clientèle :

Les emplacements sont occupés à 65% par les camping-cars, 27 % par les tentes et 8 % par les caravanes.

La clientèle étrangère représente 17% dans notre camping alors qu'elle se situe plutôt aux alentours de 50% en Bourgogne plus généralement. La clientèle étrangère principale est sans surprise les néerlandais, suivis des belges, des allemands et enfin des anglais. Quelques autres nationalités accueillies sur place comme les espagnols, italiens, autrichiens et australiens.

Peu d'aménagements ont été réalisés cette année, mais nous avons tout de même réalisé la plantation de haies séparatives entre les emplacements.

Une nouveauté en 2017 :

La location de vélos classiques et/ou à assistance électrique. Nous avons investi dans un abri de jardin pour les entreposer facilement sur place. Les vélos électriques sont mis à disposition par la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre et ne sont pas réservés qu'à la clientèle du camping. Vous êtes les bienvenus pour les essayer ou les louer quelques heures à plusieurs jours de mai à septembre.

Nous venons d'obtenir **le label Famil'Yonne** pour l'année 2018 en proposant des jeux et services à destination des enfants et parents (prêt de matériel de puériculture, jeux enfants et familles, aménagements adaptés sur place...).



SARL MILOT 89
Plomberie - Chauffage
Ramonage - Electricité

03 86 74 30 11
06 43 21 71 49

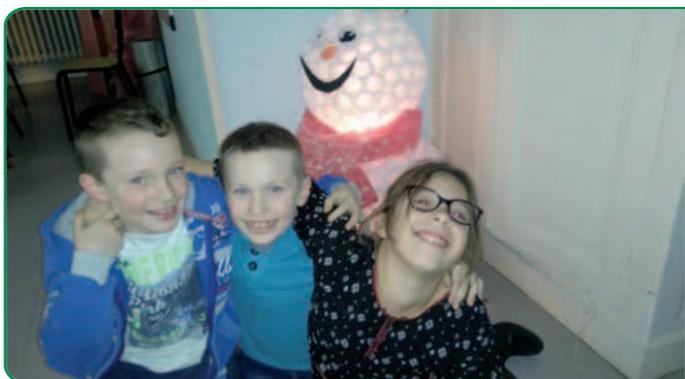
89220
ROGNY LES 7 ECLUSES

LE VILLAGE A NOËL

Comme chaque année, les bénévoles se mobilisent, et nous les remercions, pour la fabrication et l'installation des décorations de Noël dès le début du mois de décembre.



N'oublions pas non plus les employés communaux qui installent les sapins au centre même du village.



Bonhomme de neige réalisé à la garderie, avec Katia.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le Club de l'Amitié a renouvelé son Marché de Noël avec des exposants locaux le 10 décembre et toujours l'exposition des œuvres des Peintres en Liberté de Rogny. Une réussite avec des exposants ravis de leur participation au marché et de nombreux visiteurs.

LE NOËL DES ÉCOLES

Le Père Noël est venu récompenser les enfants des écoles de Champcevais et Rogny le 16 décembre à l'espace culturel. A cette occasion les enfants ont présenté aux parents un spectacle orchestré par les maîtresses.



LE NOËL DU PERSONNEL

Le personnel s'est réuni le 15 décembre avec les conseillers municipaux le temps d'une soirée ! Leurs enfants se sont vu offrir un cadeau. Cette soirée permet à toute l'équipe municipale de partager un moment ensemble, hors travail. Une mention particulière pour l'arrivée du nouvel enfant de Denis, Aloïs né en octobre dernier. Félicitations aux parents !!



LE NOËL DES AÎNÉS

Cette année, la Municipalité a offert 134 colis individuels et couples et 9 colis en maisons de retraite. Ils étaient composés de bloc de foie gras, terrine de canard, terrine de sanglier, petits pots de confiture, une bouteille de Bordeaux Médoc, une bouteille de Champagne, des gâteaux et des papillotes. Les colis destinés aux résidents en maisons de retraite étaient eux composés de produits de toilette.

école primaire de rognny et garderie

Cette année marque le retour à la semaine de 4 jours à Rogny. La classe de **CP-CE1** de la directrice, Mme de Zaleski, compte **18 élèves** (10 CP et 8 CE1) et la classe de **CE2-CM1- CM2** compte **19 élèves** (5 CE2 - 5 CM1 et 9 CM2) avec le retour de Mme Nouvellon-Lespagnol, qui était en congé parental, elle enseigne le jeudi et le vendredi. Une nouvelle enseignante Mlle Develay, s'occupe de la classe le lundi et le mardi.

L'école commence toujours à 9h et se termine à 16h30. Une garderie est proposée aux parents de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 17h30, elle est encadrée par Mme Véron, qui s'occupe également de la cantine et du ménage.

En juin 2016, **toute l'école est partie 5 jours en classe cirque à Cocico** près de Charny. Ce séjour a coûté 12 000 €. Cette année, **la classe de CE2-CM1-CM2 participe à l'école Téposienne** qui s'occupe des économies d'énergie. Ce projet est entièrement financé par la Communauté de Communes Puisaye-Forterre. Plusieurs sorties sont prévues (visite d'éoliennes, d'une chaudière à bois, construction d'un four solaire...).

En juin 2018, **une classe d'eau de 15 jours**, financée en partie par l'agence de l'eau Seine Normandie, sera organisée pour les 2 classes avec au programme : la visite des 7 écluses, une balade sur le canal de Briare, la visite du musée des 2 marines, l'étude du milieu aquatique de Puisaye...

Les écoles de Rogny et de Champcevais **organisent** chaque année **un loto, une kermesse** (23 juin 2018) et une **soirée dansante** (17 mars 2018). **Nous vous y attendons nombreux.**

Les élèves vont aussi au **gymnase de Bléneau de janvier à mars**, ainsi qu'à la **piscine de Saint Maurice sur Aveyron d'avril à juillet**. Ils se rendent également **tous les 15 jours à la bibliothèque-médiathèque de Bléneau**. Tous les transports de ces sorties étant payés par les mairies, nous les remercions.

Nouveauté cette année, **5 résidentes de la maison de retraite** viennent plusieurs fois à l'école de Rogny pour faire une dictée avec les grands et lire des histoires aux plus petits. Nous continuons aussi à aller leur présenter un spectacle de Noël en décembre.

Encore merci à toutes les personnes qui s'investissent pour faire vivre notre petite école de campagne.

Mme De Zaleski, Directrice



BLÉNEAU - PROPRETÉ - SERVICES

Éric BISSON

Nettoyage et Services

Industries - Commerces - Collectivités - Particuliers

bleneau.proprete@free.fr

03 86 74 88 60 - 06 66 31 89 89

12, rue des Vignes

89220 BLÉNEAU

école primaire de rogny et garderie



Rythmes scolaires :

Les rythmes scolaires ont permis aux élèves de participer à des activités périscolaires jusqu'à début juillet : danse, création d'un jardin à l'école, activités manuelles et culturelles.

Les rythmes scolaires n'ont plus lieu et la semaine de 4 jours a repris à Rogny, comme dans beaucoup de communes de l'Yonne.



OFFICE DE TOURISME CŒUR DE PUISAYE

Présidente : Nathalie BROCHUT

En Puisaye-Forterre, **un seul Office de Tourisme pour tous.**

Dans le cadre de la loi NoTRE, et à partir du 1^{er} janvier 2018, les 3 associations d'offices de tourisme existantes sur le territoire ne formeront plus qu'une seule et unique entité : **l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre.**

L'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre est composé de 7 bureaux d'accueil touristique : Saint-Amand-en-Puisaye, Treigny, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Saint-Fargeau, Toucy, Charny et Rogny-les-Sept-Ecluses.

Le 13 octobre 2017, lors de l'Assemblée Générale constitutive, a été créé, sous forme associative, le nouvel office de tourisme de Puisaye-Forterre, résultant de la fusion des offices de Portes, d'Orée et de Coeur de Puisaye. Celui-ci prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2018.

Un nouveau CA de 18 membres a été mis en place avec comme représentants de la commune de Rogny M. Foucher et Mme Gaudin.

Le nouveau bureau composé de 7 personnes travaille sur la mise en place de cette nouvelle entité afin de la doter des meilleurs outils qui lui permettront d'obtenir un positionnement optimal dans l'offre touristique de notre région.

Depuis 2 ans, les équipes des 3 offices de tourisme ont su amorcer cette fusion en mutualisant leur savoir et savoir-faire. D'ores et déjà, les Offices de Tourisme disposent d'outils communs de communication : le guide touristique, le guide hébergement, le site internet :

www.puisaye-tourisme.fr

La newsletter, et une marque commune : **En Bourgogne, la Puisaye a du génie.**

Cette nouvelle fusion marque une véritable opportunité pour structurer le territoire touristique et repositionner l'Office de Tourisme au coeur de la réflexion sur le développement touristique.

CLUB de ZUMBA



L'association « Les Zinzinettes » existe depuis 3 ans. Avant de devenir instructrices, Magali et Pascaline étaient élèves.

Depuis septembre, elles ont le plaisir de faire danser Rogny les sept écluses.

Chaque jeudi de 19h15 à 20h, Pascaline et Magali enflamment l'espace culturel pour un cours de Zumba Fitness sur des rythmes latino.

Déjà plus de 25 rognycos et rognycos, de 11 à 65 ans, ont succombé au charme de ce sport festif.





J. Dépée & Fils
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE - FUNÉRARIUM

Magasin en centre ville : 55/57, rue Jean Jaurès
Funérarium : 1, rue de la Glacière
Exposition de monuments : Face au cimetière

45230 Châtillon-Coligny

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7 : 02 38 92 51 82

depee.j@wanadoo.fr

COP (Club Omnisports de Puisaye)

www.copuisaye.fr - Président : Thomas SKAGHAMMAR

Le Club Omnisports de Puisaye poursuit son développement, non seulement à Bléneau, mais aussi dans d'autres communes de Puisaye.

Le Club compte plus de 150 licenciés, et bénéficie de l'apport de plusieurs animateurs diplômés.

Nous avons profité du beau temps et avons rencontré plus de succès lors de notre 2^e édition du Trail des 7 écluses, où nous avons doublé le nombre de participants. Les coureurs étaient contents des parcours, que nous allons continuer d'améliorer pour l'édition prochaine le 7 octobre 2018. Nous avons connu une pénurie de signaleurs qui nous a fait un peu défaut, mais les bénévoles présents, que nous remercions vivement, ont fait un boulot extraordinaire. Merci à eux.

Section Basket :

Les séances de basket au terrain multisports de Rogny l'été 2017 à Rogny n'a pas rassemblé beaucoup de monde, mais nous continuerons tout de même l'été prochain tous les jeudis soir en juillet et août.

Concernant les séances au gymnase de Bléneau de septembre à juin, il y a une nette amélioration du nombre d'enfants de 8 à 15 ans inscrits, avec une dizaine d'enfants présents les mardis soir de 19h à 20h15. Les moins de 10 ans peuvent également venir à la même heure.

Pour le basket loisirs adultes, c'est tous les jeudis de 20h à 22h.

Basket gratuit pour tous après les vacances de Pâques.

N'hésitez pas à venir essayer ce sport !!!

Adhésion annuelle pour les enfants : 60€

Adhésion annuelle pour les adultes : 65€

Contact : Patrick au 07-81-85-62-65



Section Handball :

Le hand-ball est toujours en essor du côté des moins de 18 ans.

Les séances ont lieu au gymnase de Bléneau tous les lundis à 17h pour les enfants de 5 ans à 9 ans et à partir de 18h15 pour ceux de 15 ans à 17 ans.

Pour le handball loisirs adultes, ce sont tous les mardis soir de 20h15 à 22h.

Adhésion annuelle avec licence FFHB :

Ecole et moins de 11 ans : 70€ ; moins de 13 ans : 75€ ; moins de 15 ans : 80€ ; moins de 18 ans : 95€ ; loisirs : 70€.

Contact : Thomas au 06-15-68-67-77

Section Badminton :

La section badminton continue ses tournois avec d'autres villes ou villages.

Les séances ont lieu au gymnase à Bléneau les jeudis de 18h30 à 20h et à Saint Fargeau les lundis dès 19h30.

Adhésion annuelle : 20€. **Contact : Sylvie au 07-50-43-66-88**

Les évènements 2018 : Le Club Omnisports de Puisaye organise des événements dans la région.

Ainsi, le **7 octobre 2018, 3^e édition du Trail des 7 Ecluses à Rogny** avec plusieurs courses : enfants, familles, 6 km, 12 km et trail. Le parrain de cet évènement est Gilles Segris, coureur de courses de montagnes de niveau mondial.

Samedi 9 juin à partir de 14 heures : Fête du COP au gymnase de Bléneau

VOISINS SOLIDAIRES à ROGNY



Correspondante : Fortunade Daviet-Noual

La Fête des Voisins et la Fête du Beaujolais Nouveau ont eu lieu cette année et ont réuni de nombreux habitants de Rogny dans une ambiance toujours aussi conviviale.

En 2018, ces deux fêtes sont reconduites, et vous y êtes chaleureusement conviés.

- **La Fête des Voisins : le vendredi 25 mai 2018.**

- **La Fête du Beaujolais Nouveau : le vendredi 16 novembre.**

Je remercie Cathy Atlan, Colette Moutard, Noëlle et Gérard Neyens, toujours prêts à rendre service et qui ont contribué largement au développement de ces deux fêtes de village !

AAPPMA La Tanche de Rogny

Président : Jean-Jacques POITOU

BILAN 2017

Cette année la météo s'est montrée plus clémente que l'an passé et les parapluies sont restés au vestiaire.

Nous avons organisé début juin la Fête de la Pêche réservée aux enfants. Cette animation qui perdure depuis 2011 attire les enfants au bord de l'eau et permet de leur fait oublier leurs tablettes et autres jeux vidéo pendant une matinée.

Nous avons organisé notre traditionnel concours de pêche sous le soleil fin août. 33 pêcheurs, 17 doublettes et 12 enfants ont participé.

Début juillet nous avons installé un stand à la Fête de l'Eau avec une exposition de photos et des dessins des enfants de l'école axée sur la protection du milieu aquatique.

Nous avons également participé à la Fête de la Musique, au Feu d'Artifice et à la Brocante de Rogny.

Le bilan des ventes de cartes de pêche est très positif : 192 cartes ont été vendues.

A souligner : 11 cartes « femme » ont été délivrées (6 l'année dernière et 2 en 2014 !)



Fête de la Pêche



Concours de pêche

PROJETS 2018

Un déversement de truites dans la Rigole de Saint-Privé à l'Etang Neuf sera effectué suivant le niveau de la rigole. Nous allons rempoissonner autour de l'île et à l'Etang Neuf suivant les disponibilités du pisciculteur. La Fête de la Pêche réservée aux enfants aura lieu le premier dimanche de juin. Nous participerons à la brocante (à ce propos si vous avez du matériel de pêche à vous débarrasser n'hésitez pas à nous contacter). Notre concours de pêche aura lieu fin août. Nous souhaiterions que les pêcheurs de Rogny participent à cette fête ! D'autre part la Fédération Nationale de la Pêche et la Fédération Nationale des campeurs et camping-caristes viennent de signer un partenariat. Nous allons essayer avec la Municipalité que le camping soit qualifié « Hébergement Pêche ». (Affaire à suivre...).

Un parcours dédié à la pêche de la carpe de nuit de 300 mètres pourrait être créé au bord du canal dans le prolongement de l'avenue des Tourterelles. L'enquête publique est en cours à la préfecture.

INFORMATIONS

Nous remercions la municipalité, les employés municipaux, l'Office du Tourisme qui collaborent activement à la réussite de nos animations. Nous remercions également toutes les personnes qui participent à nos diverses activités.

« CARPE DIEM... » (Cueille le jour présent sans te soucier du lendemain.) HORACE.

DETENDEZ-VOUS ET ALLEZ A LA PÊCHE !!!

Bonne année halieutique à tous.

CLUB DE L'AMITIÉ

Vice-Présidente : Nicole SOULARD

Le Club de l'Amitié présente de très bons résultats à toutes les manifestations, qui ont pu avoir lieu, malgré la démission brutale de la présidente en septembre dernier : **concours de belote, repas de fin d'année, Marché de Noël, sortie parisienne en bateau mouche et illuminations de Paris pour les fêtes.**

Rappel des activités :

- Ateliers couture le lundi après-midi de 14h à 17h.
- Atelier belote et jeux le jeudi après-midi de 14h à 18h.

Tout ceci se déroule dans la convivialité et de gros fou-rires.

Prochainement seront affichés les horaires et les jours d'ouverture de la bibliothèque à partir du 2 janvier 2018.

Merci à tous les membres du bureau pour leur coopération.



LES SPHÈRES DES ÉCLUSES

Président : Laurent MIRA

Au cours de l'année 2017, nous avons fait **un loto en mars** (qui n'a pas eu un grand succès).

En avril, nous avons organisé notre **1^{er} poker** qui a satisfait nos joueurs.

En mai et en juin, nous avons organisé un concours de pétanque.

Début juillet, nous nous sommes occupés de la restauration le samedi soir lors du concert de la « Fête de l'Eau ».

En septembre, on a fini l'année avec un dernier concours de pétanque.

Pour l'année 2018 nous prévoyons un loto, des concours de pétanque, un tournoi de poker, et la restauration pour la Fête de la Musique.



L'AMICALE PAROISSIALE DE ROGNY

Président : André VEAULIN

Les membres de L'Amicale Paroissiale ont choisi de consacrer une grande partie de leur activité à organiser des braderies qui sont réparties pendant 6 week-ends ainsi que pendant le vide-greniers du village les 19-20 août.

Toutes ces braderies ne fonctionnent que grâce aux dons qui ne devraient être que du beau linge et des vêtements propres. Nos équipes de bénévoles, souvent féminines et sans compter leur temps, trient et reclassent cette importante quantité de vêtements et petits objets divers qui seront vendus à des prix très modiques. Le surplus est offert en lots à la communauté des Emmaüs. Pour mieux organiser le rangement, l'Amicale a construit un garage métallique suite à la confection d'une dalle bétonnée. Je remercie nos amis qui ont assuré avec beaucoup de courage tout le montage et quelquefois avec tracas l'ajustement des éléments.

Il y a quelques années l'Amicale s'est engagée à subvenir aux besoins d'entretien et d'amélioration de la salle Saint Joseph qui appartient à l'association diocésaine. Seules les recettes des braderies et les dons permettent tous les travaux que nous avons réalisés ces dernières années, ainsi que le maintien du chauffage.

Le repas de Saint Éloi : le dimanche 3 décembre est un moment important pour toutes les personnes qui nous soutiennent dans notre entreprise de solidarité, pour aider ceux qui ont des difficultés dans leur vie. Cette année nous avons eu la chance de servir un couscous bien chaud qui a ravi tous nos participants.

Une année se termine, chacune et chacun a assuré sa présence bien nécessaire en espérant pouvoir poursuivre toutes ces activités utiles et solidaires il faut le dire.

Notre assemblée générale le 23 mars 18h30 salle Saint Joseph.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018 ainsi qu'une bonne santé à vous tous et vos familles.



CONVI'SPORT



BILAN SATISFAISANT POUR LA SAISON 2016/2017 AVEC UN EFFECTIF EN HAUSSE.

71 LICENCIES REPARTIS DANS LES 4 ACTIVITES SPORTIVES « SPORT-SANTE » :

**RENFORCEMENT MUSCULAIRE - DANSE TONIC/L.I.A.
DANSE ENFANTS - STEP - MARCHÉ NORDIQUE**



Les différentes sections ont participé à de nombreuses manifestations dans le canton et au-delà :

- Portes ouvertes à Bléneau le 3/09/2016 : Démonstration de Renforcement Musculaire, L.I.A., Step et danse enfants.
- Fêtes des Jardins d'Eau à Bléneau les 24 et 25/09/2016 : Démonstration de Renforcement Musculaire, L.I.A., Step et danse.
- Convention Gym à Dijon le 15/10/2016 : Journée Fitness pour 4 adhérents de la section Step.
- Randonnée du Boudin à Lavau le 16/10/2016 : pour la section marche nordique.
- Sortie Raquettes avec la section Marche Nordique du 13 au 15/01/2017 autour de la station des Saisies en Savoie.
- Randonnée des Etangs le 23/04/2017 – 201 participants.
- Randonnée des 4 Châteaux (FFRP) le 12/06/2017 pour la section Marche nordique.
- Fête de la Saint Jean à Rogny le 24/06/2017 : Démonstration de Step, L.I.A. et Danse.
- Randonnée Gourmande à Charny le 25/06/2017 pour les marcheurs nordiques.
- Kermesse des Ecoles le 25/06/2017 : Démonstration de danse par les enfants.



Planning des activités pour la saison 2017/2018 :

Le lundi :

- Renforcement musculaire à l'Espace Culturel de ROGNY de 18h15 à 19h15.
- LIA - DANSE TONIC à l'Espace Culturel de ROGNY de 19h20 à 20h20.

Le mardi :

- Danse pour les enfants de 8 à 12 ans à la salle des trois muriers de BLENEAU de 18h à 19h.
- Step à la salle des trois muriers de BLENEAU de 19h15 à 20h15.

Le dimanche : Marche Nordique tous les 15 jours de 9h30 à 12h.

Tarif annuel (Licence incluse) :

1 cours 95€ - 2 cours 150€ - 2 cours (Forfait Gym/ Lia) 140€ - 3 cours 215€ - 1 cours enfant 90€.

A retenir : Dimanche 15 avril 2018 : Randonnée des Etangs

*Vous aimez bouger, alors, venez nous rejoindre, il n'est pas trop tard.
(possibilité d'inscription en cours de saison à moindre coût)*

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06.24.36.55.49. ou 06.71.65.37.79

COMITÉ DES FÊTES

Président : André VEAULIN

Je ne peux commencer ce chapitre sans penser à la disparition de cet écrivain voisin aimant notre Puisaye et ce chanteur de notre jeunesse que Marc Jaumot artificier aurait aimé voir à notre fête puisqu'il assurait le tir d'artifice de ses plus grands shows dans les stades et à la Tour Eiffel. Il y a déjà quelques années la chanson « Allumer le feu » était à notre programme et reprise par notre public, quel beau souvenir ! - Depuis 1967 chaque dernier samedi de juillet votre Comité des Fêtes organise ce magnifique spectacle pyromélodique qui est devenu l'un des plus célèbres de France dans ce lieu magique que sont nos Sept anciennes Écluses remodelées dans un bel écrin de verdure chère à notre Puisaye rurale. En présence de David Proteau et de toute son équipe artistique, le Comité s'est engagé et a retenu pour cette soirée estivale digne de notre renommée, les musiques des plus grandes comédies musicales. Toute l'équipe Ruggieri a remarquablement réussi notre soirée du 28 juillet et nous félicitons tous ces artistes et techniciens qui œuvrent chaque année.

Le Comité organise cette manifestation avec l'engagement important et reconnu de ses **150 bénévoles** qui sont présents chaque année. A notre réunion préparatoire du 7 juillet, de nombreuses personnes en présence de M. le Maire et des responsables départementaux, ont pris connaissance des dernières consignes de sécurité et d'interdictions pour assurer un très bon accueil à notre très nombreux et fidèle public. Je renouvelle mes remerciements à nos organisateurs de parkings qui sont les premiers à accueillir, à nos contrôleurs des entrées et de la billetterie, nos hôtes à l'entrée de la tribune et des chaises, nos serveurs aux stands de ravitaillement et nos gardiens qui assurent la surveillance jour et nuit de tout le site. Mais avant la fête pendant une semaine il a fallu tout préparer soigneusement et la semaine suivante tout démonter, ranger et nettoyer. Tous ces travaux ont été assurés par nos bénévoles que je dois remercier chaleureusement de la part de toute l'équipe responsable du Comité des Fêtes.

- **A notre randonnée du 5 mars**, les randonneurs ont apprécié la beauté de notre Puisaye en empruntant nos chemins balisés en cette fin de saison hivernale et ont apprécié le boudin chaud au stand de ravitaillement sur le site du Rondeau.

- **Sur l'île, le Feu de Saint Jean** toujours aussi populaire ce 24 juin a rassemblé les amateurs de musique pour fêter l'équinoxe dans la joie et danse habituelle.

- **Ce 28 juillet notre village préparé**, reçoit la foule, toujours aussi nombreuse et enthousiaste d'assister à notre grand spectacle pyromélodique, qui s'émerveille de tous ces artifices aussi divers que multiples, aux effets détonants et aux couleurs variées, accompagnés de toutes ces musiques, valorise **depuis plus de 50 ans** notre monument historique que sont ces Sept anciennes Écluses construites par Henri IV.

Et oui notre fête progresse depuis plus de 50 ans, le travail ingénieux des plus grands artificiers de France que nous avons eu la chance de connaître et de faire confiance. L'engagement assidu de notre fidèle équipe de bénévoles qui ne se lasse pas de participer à notre aventure malgré les contraintes sécuritaires imposées ces dernières années. **La volonté persistante du Comité à investir et acheter :**

- du matériel (des chaises, une tribune, des barrières, panneaux de signalisations et améliorer chaque année notre parc)
- une parcelle de terre (la prairie du Porais)
- louer des bâtiments (hangars, local)
- emprunter du matériel (Solomat, camionnettes), des parcelles pour les parkings et s'adapter aux nouveaux moyens de communications (site internet, radio, télévision, flyers, calendrier festif de notre région) et aux demandes de nos spectateurs.

Tout ceci demande un important travail de secrétariat et de réservation pour assurer la parfaite réussite de notre soirée et je remercie toutes les personnes qui y consacrent beaucoup de leur temps. Merci aussi à Monsieur le Maire et les services de la mairie.

- **Le 14 octobre un repas offert** rassemble tous nos bénévoles et chacun à la chance de se revoir sur les projections de nombreuses photos.

- **Les récompenses** bien méritées, destinées à tous les bénévoles qui pour certains participent depuis de nombreuses années à la vue du feu, ont été fort appréciées. Pour les uns : **une sortie au cabaret de Barville**, pour les autres : **visite du parc Europaparc**.

- **Votre Comité aime faire plaisir aussi aux plus jeunes**, à Pâques avec la chasse aux chocolats sur le Porais et une distribution de friandises à tous les enfants à la fête de Noël des écoles.

- **Tout notre programme**, avec le concours de tous nos bénévoles est achevé, le nouveau calendrier est reconduit sans changement, nous vous donnons rendez-vous à notre assemblée générale le vendredi 16 février à l'espace culturel.

Je remercie tous les membres du Comité pour leur précieuse collaboration et attachement à notre association. Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018, une très bonne santé et que la réussite se poursuive pour votre prochaine fête du 28 juillet.

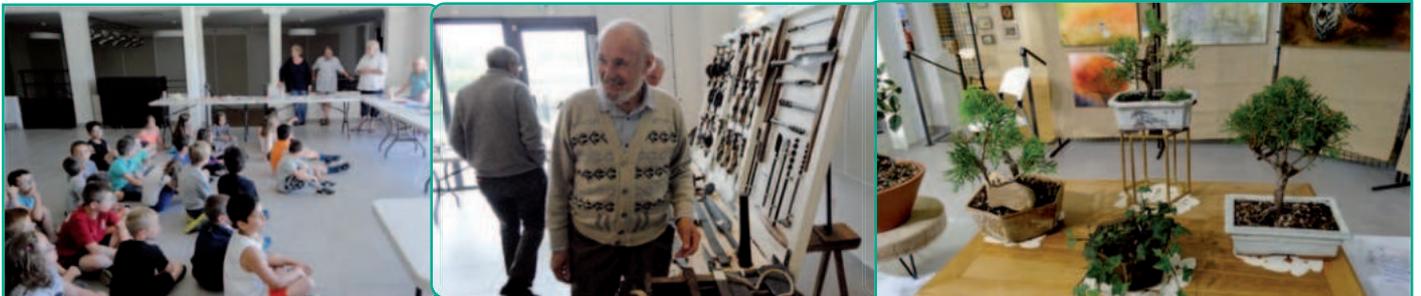
A bientôt



PEINTRES EN LIBERTÉ DE ROGNY LES SEPT ECLUSES

Président : Daniel JULIEN

L'Association les Peintres en Liberté de Rogny les Sept Ecluses accueille chaque année de nouveaux adhérents. L'atelier encadrement se développe ainsi que les différentes techniques de peinture et de dessin. En octobre 2017, l'Association a ouvert une section Bonsaï qui se réunit deux fois par mois. Actuellement une dizaine de participants y mettent tout leur enthousiasme.



Des concours de dessins ont été organisés avec la Communauté de Communes Puisaye-Forterre, la Mairie de Rogny et les écoles. Tous les enfants ont été récompensés par des cadeaux et un goûter leur a été offert par l'Association.

Lors du Marché aux Fleurs, l'Association, en partenariat avec la Mairie de Rogny et les employés municipaux, a organisé l'exposition d'une partie des panneaux de présentation des vieux outils utilisés par les anciens corps de métiers notamment les pièges à animaux nuisibles, collectionnés par M. Jean HENRIAT au cours de nombreuses années de patience, de recherches et de savoir-faire.

Avec les acteurs de la Communauté de Communes Puisaye-Forterre et la Mairie de Rogny, l'Association a pu organiser son exposition d'arts les 23 et 24 septembre 2017. Comme l'an passé, celle-ci a remporté un vif succès: 40 exposants et environ 260 visiteurs.



Les artistes de notre association sont à leur tour conviés à participer aux expositions qui se déroulent dans l'Yonne et le Loiret.

Nous nous réunissons : de 14h à 17h à l'Espace culturel

- tous les **MERCREDIS** pour la peinture, le dessin et l'encadrement,
 - deux fois par mois les **VENDREDIS** pour l'atelier bonsaï,
- avec l'esprit qui est le nôtre : convivialité, échange, bonne humeur, partage et créativité.

Venez nous rejoindre !!! Téléphone : 06.72.59.55.35

Une adhésion annuelle est demandée pour participer à toutes les activités (dessin, peinture, encadrement, bonsaï, etc...)

Que cette année nouvelle vous apporte santé, bonheur et joie.

UNIVERSITÉ POUR TOUS DE PUISAYE-FORTERRE

Président : Serge BREUILLÉ

L'Université pour Tous de Puisaye-Forterre (UTPF), association loi 1901, a été créée en 2004 avec l'aide du Pays de Puisaye-Forterre. Elle est l'un des dix centres extérieurs rattachés à l'Université de Bourgogne, mais le seul qui soit entièrement rural et décentralisé.

Elle s'adresse à toutes les personnes sans aucune condition et accueille chaque année environ 150 personnes en provenance d'une cinquantaine de communes différentes.

Elle est aussi reconnue par la Formation Professionnelle pour la formation individuelle permanente.

En 2017-2018 (d'octobre à juin) les formations suivantes seront assurées :

- à **Courson-les-Carières** : droit
- à **Mézilles** : italien (niveau 1), italien (perfectionnement), économie
- à **Saint-Fargeau** : atelier d'informatique (tous niveaux)
- à **Saint-Sauveur** : cycle Colette, conversation anglaise, histoire (Il était une fois...Charles de Gaulle), atelier d'informatique (tous niveaux), atelier théâtre - lecture à voix haute, italien (niveau 1).
- à **Toucy** : astronomie (de Pythagore à Einstein), histoire de l'art contemporain (4 architectes, 4 artistes, 4 expositions), littérature (Amour et littérature : quelques grands moments), histoire de la musique.
- à **Treigny** : atelier d'informatique (tous niveaux)

L'adhésion est de 25 € (1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018). Le prix des cours varie de 50 à 120 € selon le nombre d'heures annuelles.

En outre plusieurs sorties culturelles seront organisées (deux jours à Lyon pour la Biennale d'Art Contemporain, deux jours à Colombey-les-Deux-Églises et à Nancy en liaison avec le cours d'histoire, une journée à Buthiers et/ou à Port-Royal en liaison avec le cours d'astronomie) ainsi que six ou sept conférences gratuites.

Pour tout renseignement : **Téléphone : 03 86 74 19 19**

Messagerie : utpuisaye.forterre@gmail.com - Site Internet : www.utpf.net

numéros utiles

Coordonnées pratiques :

Maison de Services au Public de Bléneau :	03.86.74.82.28
Conseil départemental pour RDV assistantes sociales ou P.M.I. :	03.86.44.42.00
CAF de l'Yonne :	0810.25.89.10
MSA Bourgogne :	09.69.36.20.50
RAM :	03.86.74.60.59
Conciliatrice de justice :	helene.meunier@conciliateurdejustice.fr
ANPAA :	03.86.51.46.99
ADIL, EIE et CAUE :	03.86.72.16.16
Mission Locale :	03.86.74.31.83
CPAM :	3646
POLE EMPLOI :	3949

Numéros utiles :

- Les secours pour les téléphones mobiles :	112
- Service de garde - SAMU :	15
- Gendarmerie :	17
- Pompiers :	18
- Dr DAVIET :	03 86 74 53 04
- Dr NGUYEN :	03 86 44 86 99
- Infirmières S. NEROT et S. GERARD :	03 86 74 96 76
- Pharmacie BELLOT :	03 86 74 54 64
- Mairie :	03 86 74 51 78
- L'Agence Postale :	03 86 74 54 17
- Les Taxis Hurié :	03 86 45 13 08
- Office de Tourisme :	03 86 74 57 66
- Allô, Service Public :	39 39
- Pôle Emploi :	39 49
- CPAM :	36 46
- Docteur de garde :	39 66
- Pharmacie de garde :	32 37
- Service technique lignes téléphoniques :	10 13
- Syndicat des eaux :	03 86 44 01 42
- Dépannage EDF :	09 726 750 89

hébergement - restauration commerces - entreprises

HÉBERGEMENT - RESTAURATION

- **AUBERGE DU CANAL**
Hôtel - Restaurant
Jour de fermeture :
lundi en basse saison
Pas de fermeture en haute saison
Mme KARONI : 03 86 74 52 63
- **AUBERGE DES 7 ÉCLUSES**
Hôtel - Restaurant
Fermeture : mardi et mercredi midi
M. JACQMIN : 03 86 74 52 90
- **LA BELLE EPOQUE** Restaurant
Ouvert les midis du mardi au dimanche
Ouvert les vendredi et samedi soir
Mme CHATELIN : 03 86 44 26 35
- **PIZZERIA** (à emporter à partir de 18h)
Mercredi, vendredi et dimanche
M. COQUILLAT : 03 86 74 37 78
- **GÎTE RURAL « RELAIS DU LION D'OR »**
Mme SAGET : 03 86 74 58 56
- **CHAMBRES D'HÔTES
DE « LA CRASNE »**
Mme BEAUDIN et M. VEAULIN :
03 86 74 53 11
- **CAMPING DES LANCIÈRES**
Mairie : 03 86 74 57 50

COMMERCES ET ENTREPRISES

- **COIFFURE DESIGN**
Mme RAMEAU
Fermé le mercredi et le dimanche
Tél. : 03 86 74 55 38
- **L'ATELIER DES 7 ÉCLUSES**
Christine FIEVET : 06 81 76 08 31
- **AGENCE IMMOBILIÈRE**
Mme MANNEVY : 03 86 74 85 97
- **S.B.P.I.**
MM. GALLOT : 03 86 74 51 36
- **MÉTALLURGIE**
M. BAUS : 03 86 74 51 17
- **S.B.P.I. ENVIRONNEMENT**
MM. GALLOT : 03 86 74 28 49
- **ENTREPRISE MULTISERVICES**
JardinBricoServices - Paysagiste
M. GOJARD : 06 88 70 07 45

TRANSPORT

- **LES TRANSPORTS DEMETS**
M. DEMETS : 03 86 74 57 92
- **GO TRANSPORTS**
M. GIRAULT : 06 89 04 26 60
- **TOURISME FLUVIAL DU CENTRE**
Mme GAUDIN : 03 86 74 55 92
- **ROGNY BATEAUX PROMENADES**
M. JACQMIN : 06 84 11 54 52

ÉQUITATION

- **HARAS DE COTTARD ET PONEY-CLUB**
Mme GESTIN et M. KELLER :
03 86 74 59 39
- **PONEY-CLUB DE ROGNY
ECURIE DU RONDEAU**
Mlle DELAGNEAU : 06 87 79 24 94

ALIMENTATION

- **BOULANGERIE**
Fermé le mercredi
M. et Mme LOISELEUR : 03 86 74 53 97
- **BAR - PMU - ÉPICERIE LE COLOMBIER**
Fermé le mardi après-midi.
M. et Mme COQUILLAT : 03 86 74 53 09
- **TRAITEUR**
M. SAGET : 03 86 74 58 56
- **LOCAUX SHOP** au 07 89 92 60 42
Fermé le lundi

BÂTIMENT

- **MAÇONNERIE SAS DELAGNEAU**
M. DELAGNEAU : 06 83 38 87 14
- **ENTREPRISE DE MENUISERIE**
0 Coup de Rabet
M. DUMONT : 03 86 45 22 13
03 86 45 22 14
- **PLOMBERIE / ÉLECTRICITÉ**
M. MILOT : 03 86 74 30 11
M. VACHER : 09 54 83 97 96



Ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal la commission correspondante, les présidents et responsables d'associations, certains commerçants.

Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les conseillers municipaux ; si des erreurs ou des omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir.

Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie.